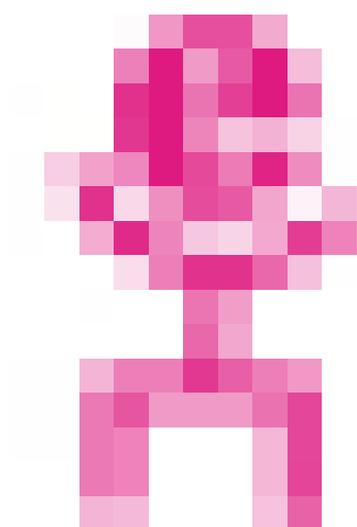


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5102>



Latin en collège : avec la réforme, de moins en moins d'heures de cours !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 11 mai 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Alors que la ministre continue à dire que la réforme du collège va permettre à un plus grand nombre d'élèves de faire des lettres classiques, le constat est totalement inverse ...

L'enquête menée par le SNES-FSU en Bourgogne est éclairante : en moyenne les collèges vont perdre en moyenne 4h de latin par semaine.

Quelques exemples :

6 heures de latin et de grec perdues au collège Clos de Pouilly de Dijon, au collège de Cluny, au collège de Charolles, 8 heures de latin et de grec perdues au collège de Pouilly sur Loire, au collège Denfert Rochereau d'Auxerre, etc.

Ce résultat montre bien que les langues anciennes, mais plus globalement les lettres, sont en première ligne et paient un lourd tribut avec la mise en place de la réforme des collèges.

D'ores et déjà, les conséquences apparaissent très clairement : le mouvement intra-académique va être particulièrement bloqué en lettres modernes et en lettres classiques, au moins pour les départements de Côte d'or et de Saône et Loire. Les suppressions de postes y ont été nombreuses, les supports stagiaires ponctionnent un grand nombre de postes fixes... Qu'en est-il alors de la mobilité des personnels ? Sont-ils condamnés à ne pas pouvoir se rapprocher de leur conjoint, enseigner en lycée ou tout simplement avoir un poste fixe ?

A plus long terme, et de manière bien plus grave, ce sont nos élèves qui vont y perdre : comment envisager pouvoir remédier à leurs difficultés en diminuant leur horaire de français hebdomadaire ? Comment les aider spécifiquement dans leurs pratiques de la langue française si l'accompagnement personnalisé se fait en classe entière ? Autant de questions qui nous inquiètent toutes et tous, bien légitimement...